



Les événements les plus marquants de novembre ont été, sans nul doute, les commémorations du centenaire de l'armistice de 1918. Bravo et merci à tous ceux qui se sont impliqués pour ce devoir de mémoire.

Tout d'abord, les élèves de Boisragon avec leurs enseignants, les anciens combattants, les élus municipaux et du Conseil Municipal des Jeunes, notre armée, nos associations locales, sans oublier les nombreux Créchois présents à la cérémonie du monument aux morts. Félicitations aux bénévoles, passionnés d'histoire qui, sous la houlette de Catherine Ombret, Adjointe au Maire chargée de la culture, ont organisé cette belle exposition sur la Grande Guerre. Coup de chapeau également à la chorale Crèche N'Do pour ce spectacle de qualité présenté au public. Les noms de Gustave Dairé et Raoul Pignon, les deux poilus oubliés, morts pour la France, sont désormais portés sur le monument aux morts. Au total, 107 jeunes Créchois sont tombés au champ d'honneur pendant ce terrible conflit. En novembre, l'association PTS a animé la salle de l'Hélianthe avec des centaines de visiteurs pour la bourse aux jouets. Les seniors ont été mis à l'honneur lors du goûter offert par la Ville et les nouveaux habitants de la Commune ont été reçus par le Conseil Municipal. Novembre, c'est aussi la mise en place des illuminations

de fin d'année par les services techniques municipaux. En décembre, chaque nouveau-né de l'année a désormais son arbre à son nom. Plus de 55 arbres fruitiers ont été plantés à cette occasion, faisant du terrain municipal de Champicard un véritable verger ouvert à tous. Un peu de patience avant d'en cueillir les fruits et ramasser les truffes. Début décembre, le 18^{ème} Téléthon animera notre Commune avec, comme chaque année, son Collectif associatif Créchois. Animations aussi avec le grand marché de Noël, organisé samedi 15 décembre, en après-midi et en soirée, avec de nombreuses attractions, plus de 50 exposants et surtout la participation attendue de nombreux Créchois et habitants des environs. Ces moments festifs de notre Commune ne doivent pas faire oublier le mouvement et les revendications des gilets jaunes qui montrent que nos concitoyens souffrent dans leur quotidien, pour tout simplement vivre dignement ! À La Crèche, leur comportement fait d'écoute, d'échanges, de respect du bien public mérite d'être souligné. À chacun, d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année, avec tous ceux qui vous sont chers, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et pour les familles qui ont connu des moments douloureux en 2018. À l'année prochaine !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Les nouveaux habitants accueillis

Mardi 13 novembre en soirée, le Maire accueillait, avec une quinzaine de membres de l'assemblée municipale, les nouveaux habitants de la Commune. Ils étaient près d'une centaine à avoir répondu à l'invitation. Venant du Niortais, des départements limitrophes mais aussi de beaucoup plus loin, Territoire de Belfort, Jura..., ces nouveaux Créchois ont pris leurs marques depuis leur arrivée. L'occasion pour Philippe Mathis, après leur avoir souhaité la bienvenue, de présenter

la Ville avec son histoire, sa vie municipale, sa vie économique, ses

commerces, artisans et services, d'évoquer la vie associative si intense et de parler des réalisations et projets municipaux. Le nouveau film de présentation de la Commune a ensuite été projeté, puis le Maire s'est prêté au jeu des questions-réponses. Le verre de l'amitié clôturait ce premier contact avec les élus et chacun est reparti avec le nouveau guide d'accueil publié par la Commune et à destination des nouveaux habitants, ... plus de 350 nouveaux habitants ayant rejoint La Crèche entre 2016 et 2018.



Le Maire a présenté l'équipe municipale aux nouveaux habitants



Le livret d'accueil des nouveaux habitants est disponible en Mairie ou sur le site de la Ville

Subvention attribuée

- Conseil Départemental des Deux-Sèvres :
- Utilisation des stades par les collégiens : 4 382 €
- Saison culturelle 2018/2019 : 2 595 €



Subventions versées

- Commune de Fressines - travaux de voirie Bougouin : 19 374 €
- SIEDS :
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (2^{ème} trimestre 2018) : 12 492 €
- Borne électrique parking Musu : 8 904 €
- Mécénat des entreprises - saison culturelle : 3 000 €



La Municipalité vous souhaite de

Joyeuses fêtes

de fin d'année !

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr : vie municipale/les séances du Conseil Municipal

Prochain Conseil Municipal : jeudi 7 février 2019 à 20h30

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Hommage à André Cardineau

André Cardineau est décédé le 23 octobre des suites d'une longue maladie. Nombreux sont les Créchois qui ont eu la chance de le côtoyer ou de travailler avec lui au cours de sa carrière à la Mairie de La Crèche en tant qu'Agent de Police Municipale de 1990 à 2005. Tous reconnaîtront en lui son sens du devoir, son humanité, sa générosité et son engagement militant. Ces qualités, il a su les concrétiser après son départ à la retraite en créant en octobre 2007 l'Amicale Créchoise des Donneurs de Sang qu'il a présidée jusqu'en 2017. Nous partageons la tristesse de ses proches et apportons notre soutien à sa famille. Merci André, reçois nos plus fraternelles salutations, ton empreinte restera gravée dans la mémoire des Créchois.

Échos du Conseil Municipal du 11 octobre

Les absences répétées d'une élue aux séances du Conseil Municipal nous interrogent. Depuis juillet 2017, soit 17 mois, cette conseillère n'a participé qu'à deux conseils municipaux et n'a jamais siégé au cours de l'année 2018. L'attitude du Maire à ce sujet est ambiguë quand on sait que par le passé, c'est lui-même qui faisait ce reproche à l'un des membres de son opposition.

Trafic routier (suite)

Notre article dans le bulletin du mois dernier aurait-il eu une petite utilité ? Toujours est-il que, pour la 1ère fois à notre connaissance, Monsieur le Maire a évoqué publiquement le sujet de la circulation routière dans le centre de La Crèche lors de l'accueil des nouveaux Créchois. Il a envisagé l'hypothèse d'un détournement des poids lourds, évaluant aussitôt le coût que représenterait ce détournement : 10 millions d'euros (la partie à charge de la commune serait néanmoins

bien moindre!). Il s'agirait d'utiliser une bande de terrains, gelée à cet effet sur la zone d'Atlansèvre depuis de nombreuses années et située le long de l'A83 à hauteur de l'ancien péage autoroutier.

Sans préjuger de la faisabilité de tels travaux au regard de leurs coûts tout de même importants, réfléchir à des solutions est déjà un petit progrès. Mais régler la traversée des camions, ce n'est résoudre qu'une partie du problème ! Quid des véhicules légers ? C'est le flux global de véhicules qu'il nous faut réduire pour notre santé et l'atténuation des nuisances environnementales.

Sur ce point, notre Maire a dit son hostilité à une "déviation" à l'usage de tous les véhicules, convaincu de l'impact négatif qu'engendrerait ce choix sur l'activité des commerces en centre-ville. Il a cité comme exemple la déviation de Mazières. Difficile de le contredire sur ce point. Nous pensons cependant que le phénomène est plus complexe et souvent dû à une convergence de causes. Sans être totalement convaincus du bien-fondé d'une "déviation", prenons en contre-exemple Saint-Maixent qui n'a pas de contournement : cela n'a pas protégé les commerces de la rue Chalons de l'anéantissement. A contrario, Vouillé, notre voisine, qui a certainement eu à souffrir des impacts de son contournement, a su rebondir en créant un quartier commerçant en centre-bourg dont beaucoup reconnaissent le caractère attractif et le dynamisme.

Alors encore un peu plus de réflexion...

Joyeux Noël et

très belles Fêtes de fin d'année à tous

A votre écoute : E.Blyweert, S.Giraud, E.Grousset, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

Trafic D611 : RV aux réunions publiques du PLU i en 2019 où ce point pourra être débattu afin d'aboutir à une solution, espérons le, aux encombrements des heures de pointe ; il est certain que le flux transversal des véhicules du centre bourg s'accroît avec l'augmentation de la population. Aux élus de réfléchir !!!

Transition énergétique : aucun moyen écologique n'est parfait. Cependant nous ne pouvons pas accepter six prochaines centrales nucléaires avec de nouveaux surgénérateurs "Phénix" ou "Astrid" incontrôlables en cas d'incendie ou d'inondations comme ce fut le cas à Blayais : "nous avons frôlé la catastrophe" avoue le lobbyiste AREVA.

32 ans après l'explosion du réacteur de Tchernobyl, on relève encore de la radioactivité dans les Alpes. Par ailleurs, la communication est occultée sur la composition chimique de la vapeur d'eau qui s'échappe des cheminées des centrales, encore des menaces sur la santé ?

L'éolien peut être complémentaire au photovoltaïque : en haute saintonge, depuis 2015, un projet d'énergie solaire se développe et couvrira, dans 10 ans, 50% des besoins énergétiques de ce territoire (*suite sur ma page internet "expression politique" fin décembre*).

ASPAC 79 : Association Secours Protection Animale de Compagnie (et de ferme) . Tél 05 49 25 00 44. Elle s'autofinance avec ses adhésions et ses calendriers. **Soutenez la svp, merci.** Les maltraitances sont très fréquentes. Malgré les plaintes déposées par M.Vaudois, Président de l'Aspac, les pouvoirs publics et la justice ne sont pas assez sévères avec les auteurs de ces atrocités.

A.Einstein : " il n'existe que deux choses infinies : l'univers et la bêtise humaine. Pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue."

Bon Noël à tous.

C.LEVAIN

Déploiement des compteurs communicants gaz GAZPAR

Depuis le mois d'octobre, GRDF déploie sur la Commune le nouveau compteur communicant gaz, auprès des foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Ce boîtier mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie et transmet les données quotidiennement à distance, ce qui évite le déplacement de techniciens.

Avec ce dispositif, chacun peut accéder à ses données de consommation de façon quotidienne et bénéficier d'outils simples permettant de l'optimiser via un espace personnalisé et sécurisé sur le site grdf.fr. L'un des objectifs visés par Gaz Réseau Distribution France (GRDF) est de faciliter la compréhension des consommations pour contribuer, par la suite, à une meilleure efficacité énergétique. Rappelons

que ces compteurs sont installés gratuitement (11 millions de clients devraient être équipés d'ici 2022) et qu'ils ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel.

Les habitations concernées seront prévenues par courrier indiquant le nom de l'entreprise de pose et les modalités pratiques.

Renseignements : 09 70 73 65 98, du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h et le samedi de 8 h à 20 h (prix d'un appel local) ou www.grdf.fr/contact-particuliers. + d'infos sur GAZPAR : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Autres services > Gaz.



Fermeture définitive de la Trésorerie

Dans le cadre de la réorganisation des services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques, les Centres des finances publiques de la Direction départementale des Finances publiques dans le Département des Deux-Sèvres sont réorganisés à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ainsi, la Trésorerie de La Crèche sera définitivement fermée au public à compter du 21 décembre 2018, avec effet au 1^{er} janvier 2019. L'ensemble de l'activité de gestion comptable et financière de cette structure sera transférée à la Trésorerie de Saint-Maixent-l'École.

Trésor Public - 3 rue des Granges - 79400 Saint-Maixent-l'École

Tél. : 05 49 06 08 00. Ouvert le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ; le mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h.

Peinture routière

L'entreprise Signaux Girod de La Crèche, à la demande de la Commune, a procédé à des travaux de remise en état de la peinture routière en centre bourg. Passages piétons, plateaux surélevés, carrefours, cheminements piétonniers, stationnements interdits ont été refaits en priorité.



Coût pour la Commune 2 900€ TTC.

Nouveau lotissement Sur le Pré

Après l'inauguration en juin dernier du nouveau lotissement de La Croix Chaigneau, la société Alia Immobilier vient de réaliser les travaux de viabilisation d'un nouveau lotissement d'habitations à proximité de Ruffigny. Sur les 18 parcelles viabilisées par le lotisseur, les permis de construire sont délivrés et 5 premières maisons "sortent" de terre actuellement.



Travaux rue de Barilleau

Ceux-ci se poursuivent. Les entreprises Eiffage Route et Allez travaillent sur ce chantier dont la durée devrait s'étaler sur plusieurs mois. À cette occasion, les réseaux aériens électriques et de téléphone seront enfouis, des trottoirs, des plateaux surélevés, une aire de covoiturage, un cheminement piétonnier sécurisé seront aménagés. À suivre, l'éclairage public, la réfection de la chaussée et les nouvelles bordures de trottoirs seront coulées. Merci aux riverains de leur compréhension.



Aménagements des trottoirs du collège

Ceux-ci ont débuté pendant les vacances scolaires. L'entreprise Eiffage route réalise ces travaux qui permettront un élargissement du trottoir devant le collège, rue de Barilleau et rue des Écoles. À terme, le cheminement piétonnier sera mis aux normes PMR et mettra davantage en sécurité les piétons et surtout les élèves à cet endroit. Coût de l'opération 82 000€, financés pour moitié par le Département et la Commune.



Taille des arbres

Après la taille des arbres du square du monument aux morts, l'entreprise ID VERDE poursuit son travail. Ainsi, les arbres de l'avenue de Paris et ceux du champ de foire ont eux aussi subi une taille d'automne. Coût annuel pour la Commune : 5 000€ TTC.



Réfection du chemin de l'Homme du Moulin

L'entreprise Eiffage Route a réalisé des travaux de remise en état du chemin communal dit de l'Homme du Moulin à Chavagné. À cette occasion et en plus de la bande de roulement, l'aménagement d'un réseau de collecte des eaux pluviales a été mis en place. Coût pour la Commune : 8 000 € TTC.



Illuminations

Les agents des services techniques ont procédé de jour comme de nuit à l'installation des guirlandes lumineuses de Noël, en centre bourg et dans les villages.



INFO TRAVAUX

INFO TRAVAUX





4 novembre : bourse aux jouets

Parents Tout Simplement (PTS) proposait sa bourse aux jouets automnale avec un succès toujours renouvelé grâce à la vingtaine d'adhérents de cette association extrêmement motivée et dynamique. Une centaine d'exposants et plus de 300 m linéaires de stands croulant sous les jouets, les livres, la décoration, les vêtements,... répartis devant l'Hélianthe, dans le hall, dans la grande

salle, sur la scène et sous 4 tivolis montés pour l'occasion. On constate, comme tous les ans, un nombre croissant de visiteurs qui vont et viennent à la recherche de bonnes affaires 1 mois ½ avant Noël.

Nathalie Pillet, Présidente de cette association, se dit très satisfaite de cet engouement et en même temps désolée de devoir refuser de nombreuses inscriptions par manque de place, le fichier des réservations étant complet très rapidement. PTS vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 28 avril 2019 pour son vide-maison à l'Hélianthe.

10 novembre : 2 médailles pour le karaté

Les couleurs de l'association Ippon Shotokan Karaté-Do ont été brillamment défendues par Kylian Guillot, 1^{er} en kumité, catégorie minime -55kg et sa sœur Orlane 2^{ème} en kumité, catégorie benjamine -40kg. Bravo à ces 2 karatékas en herbe coachés par Stéphane Billaud !



15 novembre : JMF

125 élèves de maternelle pour une version courte de Abraz'ouverts et 289 élèves d'élémentaire l'après-midi pour une version plus longue ont été accueillis à l'Hélianthe. Un duo de percussionnistes, Braz Bazar, composé de Bastian et Jérémie, dont l'instrument de prédilection est le zarb, un tambour perse. Ils se sont connus en classe de zarb au conservatoire. Durant le concert, les deux percussionnistes, se rencontrent, se croisent et se toisent, se retrouvent, se séparent et s'interpellent dans une langue inconnue



mais pourtant familière faite de mots inventés, de sons, d'onomatopées et de percussions corporelles. Au croisement de la musique contemporaine, du théâtre et des rythmes persans, le duo Braz Bazar interroge avec humour et virtuosité les liens étroits entre musique et geste, son et sens, tradition et création. À la fin du concert, les élèves ont eu un moment d'échange avec les deux artistes.

18 novembre : un jeune judoka Créchois récompensé

Anatole Guillard, du Judo club Créchois, a terminé 3^{ème} du championnat Nouvelle-Aquitaine minimes en -42kg. Il obtient donc pour la 2^{ème} année consécutive son billet pour le championnat de France minimes qui aura lieu le 15 décembre à Paris ! Bravo et bonne chance pour la suite !



16 au 18 novembre : expos au profit du Téléthon

Nathalie Pillet, pour le Collectif Associatif Créchois, au profit du Téléthon, a présenté une exposition inédite : La Crèche reconstituée avec des Playmobil sur 15 m linéaires. Rien ne manquait : la Mairie et son Maire, l'église, le marché, l'école, la maison de retraite, le stade, la piscine, les aires de jeux, la Poste, un cabinet médical, la caserne des pompiers, les ruchers municipaux, les commerces, des habitations et ses occupants, la Sèvre,... en tout 30 espaces différents. Dans le prolongement de la salle, une autre magnifique exposition, avec une collection privée, appartenant à Jean-Claude Robin, de 1200 coquetiers tous différents, du plus rustique au plus élégant, le plus ancien datant de 1875.



18 novembre : compétition interdépartementale de GRS

La toute jeune association de gymnastique rythmique et sportive, l'Envolée Créchoise, organisait sa 1^{ère} compétition interdépartementale, au gymnase de Chantoiseau. 66 gymnastes concouraient en solo dans différentes catégories. 7 clubs de Charente-Maritime, Vienne et Deux-Sèvres étaient représentés. Bravo au club et à tous ses bénévoles pour la mise en place de la salle et



l'organisation de cette première et très belle compétition.

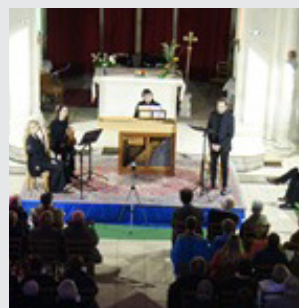
24 novembre : assemblée générale de la FNACA

La réunion des anciens combattants de la FNACA s'est tenue sous la présidence de Marc Ingrand, en présence de Philippe Mathis, Maire et Adrian Duguet, Conseiller municipal en charge des questions de défense. L'association a présenté un bilan d'activités très positif. Une nouveauté a été annoncée concernant les modalités d'obtention de la carte du combattant, ouvrant notamment droit à la retraite du combattant, mais surtout à la reconnaissance de la nation, aux militaires ayant effectué leur service en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964. Le Maire a rappelé le rôle important joué par les anciens combattants dans le devoir de mémoire et la défense de leurs droits et a souligné la confiance réciproque entre eux et la Municipalité.



25 novembre : concert de musique italienne

Réussite pour le 4^{ème} concert organisé par l'association Pour l'Orgue de Notre-Dame-des-Neiges (PONDN), à l'église. 85 personnes étaient présentes pour écouter un quatuor de musique italienne, interprétant un répertoire italien baroque du 18^{ème} siècle. Le concert et les généreux donateurs ont contribué à la restauration de l'orgue de Notre-Dame-des-Neiges.



Naissances

25 octobre : Gabrielle BÉCAULT REGO
25 octobre : Kail ZIANI
31 octobre : Louise RENAUDIN
8 novembre : Margaux DENIBAUD
13 novembre : Noé SAINTE-CROIX



Décès

3 novembre : Pierre NOURRIGEON 88 ans
6 novembre : Denise BARATON 92 ans
9 novembre : France TEXIER 74 ans
11 novembre : Odette VIEN 92 ans
15 novembre : Gérard THEBAULT 89 ans
23 novembre : Louise LEBRAULT 96 ans

Le Carnet



Les commémorations de l'armistice de 1918

Cérémonie au monument aux morts

Dimanche 11 novembre, les Créchois s'étaient rassemblés très nombreux au monument aux morts, afin de célébrer la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918. Autour de Philippe Mathis, Maire, Hélène Havette, Conseillère Départementale, Adrian Duguet, maître de cérémonie, les élus du Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes, le Général Rochet, le Lieutenant-Colonel Hoarau, Louis Reymond, Président de l'UDCR, Marc Ingrand, Président de la FNACA, l'Union musicale Créchoise, un détachement en armes et les délégations de sapeurs-pompiers et de la protection civile.



Près de 300 personnes ont assisté à la cérémonie de commémoration du 11 novembre



Le message de l'UFAC a été lu par la jeune conseillère municipale, Anaé Saigne.

Une plaque dévoilée

Cette cérémonie a également été l'occasion pour Philippe Mathis et le Lieutenant-Colonel Hoarau de dévoiler une plaque sur le monument aux morts sur laquelle sont inscrits les noms de 2 poilus Créchois qui figuraient jusqu'alors seulement sur la plaque apposée dans l'église Notre-Dame-des-Neiges.



2 nouveaux noms ont été apposés sur le monument aux morts

Gustave Dairé, mort pour la France en 1915.

Gustave Dairé, nait à Breloux en 1878. Incorporé en 1899, il participe à de nombreuses campagnes, notamment en Algérie et dans la région saharienne pour lesquelles il sera décoré. Mobilisé en août 1914, il rejoint le 114^{ème} Régiment d'infanterie de Parthenay et est tué dans le Pas-de-Calais le 10 mai 1915. Gustave Dairé, reconnu mort pour la France, repose au sein de la nécropole nationale Notre-Dame-de-Lorette.

Raoul Pignon, mort pour la France en 1919.

Raoul Pignon, né en 1887, a passé sa jeunesse à Breloux. Il est mobilisé par décret le 1^{er} août 1914. En 1916, il passe au 49^{ème} Régiment d'Artillerie. Après 13 mois sur le front, il est réformé pour infection pulmonaire. Il décèdera à Poitiers à l'âge de 32 ans, le 8 février 1919, de tuberculose pulmonaire contractée en service. Raoul Pignon repose au carré militaire de la Pierre Levée de Poitiers. Désormais, la Commune compte 107 jeunes hommes tombés au champ d'honneur lors de la Grande Guerre pour défendre la France.

"Des années sombres aux années folles"

Pour clore les commémorations du centenaire, et dans le cadre de l'exposition "La Crèche et la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale", la chorale Crèche N'Do proposait un concert-spectacle "Des années sombres aux années folles", dans une salle de l'Hélianthe comble, sous la baguette de la chef de cœur Catherine Hecquard.

Ce nouveau spectacle projette tour à tour le public sur les champs de batailles, dans les tranchées, au milieu des troupes américaines jusqu'à la fin des combats avec l'armistice et le retour des soldats dans leur foyer. Puis dans la folie des années 20, nouvelle société naissante dans laquelle les femmes ont largement gagné leur place. Les bénévoles du comité des fêtes La Crèche en folie assuraient quant à eux la partie buvette en tenues d'époque.

Un concert/spectacle qui a conquis près de 400 spectateurs, terminant en beauté et émotion ce week-end de commémoration.

Exposition "La Crèche et la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale"

Du 9 au 11 novembre, une exposition riche en documents, archives, objets, photos était ouverte au public, salle de l'Hélianthe. Fruit d'un travail de fourmi, mené par Catherine Ombret, Adjointe au Maire chargée de la culture et un groupe de bénévoles, composé de Jacques et Monique Séara, Guy Poupin, Marie-Dominique Salomon et Marie-Françoise Boinier. Les collectionneurs Yvette Massé, Gérard Curé et Philippe Bourdet avaient quant à eux prêté de nombreux objets.

Cette exposition clôturait le cycle des commémorations et portait principalement sur la fin du conflit et sur la paix particulièrement difficile à mettre en place, de l'arrivée des Américains en 1917 aux négociations de paix et au traité de Versailles portés par deux figures emblématiques, véritables artisans de la victoire, Foch et Clémenteau.

Un espace était spécifiquement consacré à la Commune, à la construction du monument aux morts et aux soldats Créchois, morts au champ d'honneur.

D'autre part, un souvenir philatélique de la manifestation a été réalisé par l'artiste peintre, illustrateur, Roland Irolla et des timbres et des cartes postales, oblitérés des 10 et 11 novembre 2018 et à l'effigie du monument, étaient vendus sur place par le club Philatélique des jeunes Créchois.

Les élèves en visite

Au-delà du public, l'exposition a également été plébiscitée par les enseignants locaux puisque tous les élèves de 3^{ème} du collège Jean Vilar et des classes de CM1 et CM2 des écoles du bourg et de Boisragon se sont rendus sur place.

Ainsi, grâce à l'implication sans faille de toute cette équipe de passionnés, la Commune a su commémorer, comme il se devait, ces 4 années de souvenirs pour un public venu particulièrement nombreux tout au long du week-end.



Les élèves se sont passionnés pour les récits de la Grande Guerre



La chorale Crèche N'Do a fait salle comble

Devoir de Mémoire : les élèves de Boisragon au monument aux morts



Lundi 5 novembre, animation autour du monument aux morts au centre-bourg. En effet, une trentaine d'enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école Charles Trenet de Boisragon avait fait le déplacement avec leurs enseignants, Cécile Piégu et Manon Renaudeau pour interroger les anciens combattants

et les élus de la Commune, sur le monument aux morts. L'occasion pour Marc Ingrand et Louis Reymond, présidents des associations locales d'anciens combattants, Philippe Mathis, Maire et Adrian Duguet, benjamin du Conseil municipal et Conseiller défense, de rappeler l'histoire de ce monument aux morts édifié en 1922 par la Commune et d'évoquer la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur. Les élèves munis de cahiers, stylos et des tablettes numériques toutes neuves, ont posé de nombreuses questions aux élus et anciens combattants sur le conflit de 1914-1918, les soldats tués et plus particulièrement sur les noms des 107 soldats Créchois inscrits à cette occasion sur le monument, mais aussi sur l'Armistice et sur l'Europe. Les questions-réponses se sont poursuivies ensuite autour d'un jus de fruit à l'Hôtel de Ville. Une belle initiative de la part des enseignants qui a permis de débiter à La Crèche, les moments forts de la semaine de commémoration du centenaire de l'Armistice.

Festival Cinéma Jeunes Publics



Près de 400 personnes ont assisté aux projections et animations de la 12^{ème} édition du Festival Cinéma Jeunes Publics, proposé par le cinéma Henri-Georges Clouzot et l'association CINA, durant les vacances de la Toussaint. Pendant une semaine les spectateurs ont pu participer à des ciné-goûters, p'tits dèj au ciné, à un atelier création de film d'animation, un atelier conférence sur les émotions au cinéma, un atelier masques, découvrir la technique de la pixilation et rencontrer Juan Antin, le réalisateur de "Pachamama"... Une édition riche en temps forts menée grâce à l'implication de l'équipe du cinéma municipal. Toute l'année, des animations pour tous les goûts et tous les âges rythment les séances. Prochain événement, vendredi 7 décembre : soirée Glam chic Dirty Dancing, avec présentation de stands de lingerie, maquillage et bougies. Les fans de Patrick Swayze et Jennifer Grey sont attendus avec un quizz et des lots à gagner ! + d'infos : [www.ville-lacrecche.fr/rubrique cinema](http://www.ville-lacrecche.fr/rubrique_cinema).



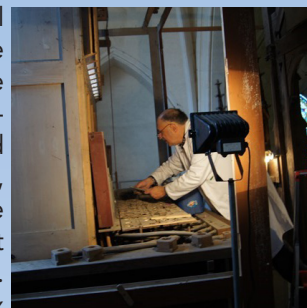
Demandes de subventions : c'est le moment !

Vendredi 9 novembre, les associations étaient invitées à venir retirer les dossiers de demandes de subventions à la salle de Champcornu, à l'occasion d'une rencontre avec la Municipalité. Après une rétrospective de l'année 2018, les élus, menés par le Maire, Philippe Mathis, ont rappelé les services mis à disposition des associations et leurs modalités de mise en œuvre : prêt de matériel, minibus publicitaire, supports de communication, salles communales... Pour les associations qui n'ont pu se rendre à ce rendez-vous, il est rappelé que les dossiers de demande de subventions sont disponibles à l'accueil de la Mairie et à télécharger sur le site de la Commune. Ils sont à retourner avant le 15 janvier 2019.



L'orgue de l'église démonté

À la suite de la décision du Conseil municipal, l'entreprise Villard de Thénezay a procédé au démontage de l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Neiges. Les tuyaux du grand orgue, du récit, les portes du buffet, le pédalier et les autres éléments de l'instrument ont été déposés et ont rejoint l'atelier du facteur d'orgue. Après plusieurs mois de travaux de restauration, l'orgue municipal qui date de 1879, devrait retrouver une nouvelle jeunesse à l'automne 2019. Rappelons que le coût estimatif des travaux s'élève à 82 000 € TTC, financés par la Commune, la Fondation du Crédit Agricole, la Paroisse, l'association Pour l'Orgue de Notre-Dame-des-Neiges (PONDN). Quant à la Fondation du Patrimoine de Poitou-Charentes, elle est chargée de collecter les dons pour cette opération. Le montant recueilli des dons - qui peuvent être défiscalisés - s'élève à ce jour à 10 462 €.



Fête des aînés

Samedi 24 novembre, la Municipalité organisait la Fête des Aînés dans la salle de l'Hélianthe. Plus de 300 personnes, nos aînés de plus de 60 ans, dont les résidents de l'EHPAD, avaient répondu à l'invitation du Maire, Philippe Mathis, pour passer un agréable après-midi festif, un mois avant Noël, avec au programme goûter et animation musicale.

Philippe Mathis, entouré de très nombreux élus dont Hélène Havette, Conseillère Départementale et Jérôme Varennes, Adjoint en charge des affaires sociales, ainsi que des bénévoles du comité des fêtes La Crèche en Folie, a débuté les festivités en soulignant son grand attachement à ce rendez-vous annuel et en souhaitant la bienvenue à tous ses invités.

Pendant que les élus assuraient le service, l'ambiance musicale était portée par le duo Cœurs Accords qui a enchaîné les chansons et musiques françaises des années guinguette à nos jours. La tombola, moment également très attendu, a permis à de nombreux Créchois de gagner de magnifiques compositions florales, des paniers garnis, des bons d'achats et des pots de miel des ruchers municipaux.

À la fin de cet après-midi convivial et chaleureux, chacun est reparti avec un cadeau frappé au nom de La Crèche ainsi qu'un petit ballotin de chocolats de nos pâtisseries/chocolatiers locaux.



Une belle ambiance à la fête des aînés

Minibus du marché

La Mairie met gracieusement à disposition des personnes âgées un minibus pour les conduire au marché de La Crèche, chaque mardi matin. Le départ, directement du domicile de la personne, s'effectue à partir de 10 h, pour une arrivée aux halles pour 10 h 30 et retour au domicile de la personne.

Actuellement interrompu, le minibus sera de nouveau actif à partir de janvier 2019. Pour profiter gratuitement de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la Mairie, au 05 49 25 50 54, avant 17 h le lundi.



Réception de travaux

Soucieuse de préserver et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, la Communauté de Communes a réalisé des travaux pour améliorer le traitement des eaux usées.

Le 29 octobre, après plusieurs mois de chantier, les élus de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et de la Crèche ont réceptionné les travaux d'assainissement.

Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, Régis Billerot, Président du conseil d'exploitation de la régie assainissement, Philippe Mathis, Maire de La Crèche et ses adjoints Michel Girard et Freddy Bonmort, Frédéric Pichon de la société STPM, Lionel Rialland du bureau d'études ARTELIA ainsi que Didier Bonnanfant, Responsable de la régie assainissement étaient présents pour cette étape clé de fin de chantier.

Rappelons que ces travaux concernaient la rue de la Villedieu, la route de François et la rue du Stade.

Les travaux et les missions connexes ont coûté 545 918 € TTC. L'agence régionale de l'eau a apporté une aide financière de 60 % soit 272 959 €.

Profitant de ces travaux d'assainissement, le SERTAD a renouvelé la conduite du réseau d'eau potable.

L'ensemble de la voirie a été reprise en enrobé sur sa globalité ; la Ville de la Crèche ayant pris à sa charge, la partie restante.



Du changement dans les bacs jaunes !

À partir du 1^{er} janvier 2019, les consignes de tri changent et se simplifient. Vous pourrez déposer tous vos emballages et tous vos papiers dans le bac jaune. Transportés au centre de tri SUEZ à Poitiers, les emballages sont triés mécaniquement, ce qui permet d'étendre la collecte à d'autres emballages. Ainsi, en complément des emballages que vous triez déjà : cartonnettes, briques alimentaires, boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique, vous pouvez ajouter tous les autres emballages.

Pour les papiers, plus la peine de se déplacer aux bornes d'apport volontaire, vous les déposez directement dans le bac jaune. Les bornes seront progressivement supprimées, hormis devant les déchetteries. En triant plus d'emballages et en facilitant le tri des papiers, l'objectif est de recycler rapidement au moins 4 kg de plus par an et par habitant.

Les bornes d'apport volontaire pour le verre sont conservées pour déposer bouteilles, pots, bocaux en verre. Si un bac jaune ou vert contient du verre, il sera refusé à la collecte.

Le guide pratique de tri et le calendrier de collectes 2019 sont joints à ce bulletin.

Détail des consignes de tri : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Gestion des déchets. Renseignements complémentaires : Syndicat Mixte à la Carte - Tél. : 05 49 05 37 10 - Email : accueil@smc79.fr - Site : www.smc79.fr.



Réseaux sociaux

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a ouvert sa page Facebook ! Découvrez l'actualité des services et du territoire sur

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.



Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
7 bd de la Trouillette - 79400 Saint-Maixent-l'École
Tél. : 05 49 76 29 58. <https://cc-hautvaldesevre.fr/>

Espace économique Atlansèvre
Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et Atlansèvre - pôle économique.

Transports Moreau, le bâtiment sort de terre



L'entreprise Moreau a décidé de s'implanter définitivement sur la ZAC Champs Albert. En location jusqu'à présent sur le centre routier de La Crèche, cette

entreprise spécialisée dans le transport, a acheté dernièrement une parcelle de 8000 m² sur la ZAC Champs Albert et construit actuellement un bâtiment de 500 m². Plus d'une quinzaine de salariés travaillent pour cette entreprise.

Futur centre aquatique

La Communauté de Communes lève le voile...

Ouverture prévue fin 2020.

Découvrez la vidéo de présentation : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences > Urbanisme > Aménagement et habitat.



Médiathèque intercommunale La Ronde des Mots



Animations de Noël à la médiathèque

Comme chaque année, les bibliothécaires proposent aux enfants à partir de 3 ans, un temps d'animation autour d'histoires de Noël :

- Samedi 15 décembre à 10 h
- Mercredi 19 décembre à 17 h

Nouveauté cette année : atelier bricolage de Noël pour les enfants de 6 à 10 ans :

- Mercredi 12 décembre à 14 h 30

Toutes ces animations sont sur inscription - nombre de places limité.

Fermeture de fin d'année

Les médiathèques seront fermées du 24 décembre au 1^{er} janvier. Réouverture le mercredi 2 janvier 2019.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes !

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. : 05 49 05 36 09

Horaires d'ouverture :
Mardi-jeudi-vendredi
15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

AGENDA DE LA VILLE

Samedi 1^{er} décembre

Super loto de Noël

Organisé par le GJ Vallées 2 Sèvres
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Infos & résa : gjvallees2sevres@gmail.com
Tél. : 06 81 26 46 08 / 06 98 37 10 51

Du 1^{er} au 15 décembre

Jeu du lutin de Noël

Organisé par l'UCCAPL
Dans les commerces Créchois

Mardi 4 décembre

Repas de Noël

Organisé par le Club des aînés
Salle de l'Hélianthe
À 12 h
Renseignements : 05 49 25 51 48

Vendredi 7 décembre

Soirée Glam Chic

"Dirty Dancing" + expo lingerie, maquillage & bougies
Cinéma Henri-Georges Clouzot
À 21 h
Infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique cinéma

Samedi 15 décembre

Marché de Noël

Organisé par la Municipalité
Secteur des halles
De 14 h à 23 h
Programme complet : www.ville-lacrecche.fr, rubrique agenda



Dimanche 16 décembre

Corrida de Noël

Organisée par le Spiridon Créchois
Salle de l'Hélianthe
À 10 h
Renseignements : www.spiridon-crechois.fr

Samedi 22 décembre

Distribution de vêtements

Organisée par Accueil et solidarité
Salle des halles
De 10 h à 12 h : réception des dons
De 14 h à 17 h : distribution de vêtements
Renseignements : accueiletsolidarite@gmail.com

Lundi 31 décembre

Réveillon de la St Sylvestre

Organisé par le Tir en avant
Salle de l'Hélianthe
À 20 h
Renseignements : 06 09 71 82 22

Vendredi 11 janvier 2019

Loto

Organisé par la Gaule Créchoise
Salle de l'Hélianthe
À 19 h
Renseignements : 06 17 59 65 75



Organisé par le Collectif associatif Créchois

Mercredi 5 décembre

Tournoi amical de scrabble

Salle des halles - À 14 h
Tél. : 05 49 25 10 16 / 06 10 11 76 56

Judi 6 décembre

Spectacle "Vous avez bien 5 minutes"

Par Jules Champaloux
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Renseignements : serge.fournols@orange.fr

Vendredi 7 décembre

Ouverture du 18^{ème} Téléthon

Salle de l'Hélianthe
18 h 30 : causerie sur le handicap
19 h : ouverture officielle du Téléthon
19 h 30 : vin d'honneur
20 h : repas
21 h : cabaret
22 h : karaoké géant

Samedi 8 décembre

Animations

Salle de l'Hélianthe
À partir de 10 h :
Fil rouge, baptêmes en side-car, tir à la carabine, vente d'objets, jeux de cartes, maquillage, pêche à la ligne, bourse aux livres, jardin d'enfants, couronnes de Noël, puzzle géant...

10 h à 12 h : zumba
15 h : foulées du Téléthon
16 h 30 : lâcher de ballons
20 h 30 : repas dansant

Dimanche 9 décembre

Super loto

Salle de l'Hélianthe
À 13 h

Programme complet : www.ville-lacrecche.fr, rubrique agenda.

Le Secours catholique ouvert à tous

Les bénévoles du Secours catholique mènent au quotidien des actions pour les personnes isolées ou vivant dans la précarité :

- Permanence : le lundi de 10 h à 12 h à l'annexe de la Mairie
- Visites à domicile : sur rendez-vous.
- Groupe de convivialité
- Pour tisser des liens, engager des démarches, aide alimentaire, transport, sortir de l'isolement...

Contact : Véronique Cotillon - Tél. : 06 45 65 63 21. Email : cotillon.veronique@hotmail.fr